

Bilan Plantes invasives – Groupe 3

(Cf situation sur carte : <http://bit.ly/1wHy4Tx>)

Beauvechain :

- . Le ruisseau de Nodebais est traité depuis 2013. Cette année, le CRDG a effectué 2 passages et contrôlé visuellement la zone amont.
- . Des actions sur la Néthen ont cours depuis 2011. Pour l'instant, malgré l'envie manifestée par l'équipe d'AEB, le linéaire traité n'est pas encore très long car des grandes surfaces sont envahies peu après la confluence avec le Nodebais. Ces sites sont difficiles (roselière ou roncier) et longs à gérer. Pour info, nous avons dû passer 3 fois au niveau de la roselière cette année. Les sacs sont ensuite exportés par la Commune.
- . Il devrait être possible d'avancer plus loin sur la Néthen dès 2015. Des contacts avec M. Del Marmol sont à prévoir.
- . Gestion par le SPW des berces présentes au niveau du BO de Nodebais, de la RND du Grand Brou et du camping. Gestion par la commune de différents pieds présents sur le Nodebais en amont de la RND.
- . OK pour le règlement communal.

Grez-Doiceau :

- . Le ruisseau du Piétrebais est traité depuis 2012 sur GD. En 2014, quelques pieds ont encore été retirés notamment en amont du bois de Beusart. Il faudra je pense poursuivre l'action en 2015 car un jardin rempli de BH a été identifié en 2013 et cette année encore on y trouvait beaucoup de plantes malgré les contacts répétés vers le propriétaire (normalement tout le jardin a toutefois été nettoyé cette année).
- . Une petite action a eu lieu sur le Train au niveau de la zone de confluence avec le Piétrebais mais de manière ponctuelle.
- . Des BH ont été identifiées en plusieurs endroits le long du Lambais (donnée manquante dans l'inventaire). Comme il y en a apparemment peu, des actions pourraient être envisagées dès 2015.
- . Infrabel est intervenu au niveau du chemin de fer à Pécrot. Aucune info pour les autres sites.
- . OK pour le règlement communal.

Chaumont-Gistoux :

- . Le ruisseau du Pisselet a été traité sur sa zone amont en 2013. Quid de 2014 ?
- . La source de contamination sur le Train a été identifiée à hauteur d'une habitation à Corroy-le-Grand, au niveau de l'ancienne gare. Contact pris avec le riverain ? Action à envisager dès 2015 ?
- . Gestion des berces par le service communal.
- . OK pour le règlement communal.